

LES TENDANCES DANS LA PRATIQUE DE LA SURVEILLANCE D'INTERMÉDIAIRE FINANCIER POUR LE SEMESTRE DERNIER



DR. BÖRZSÖNYI BLANKA
MANAGING ASSOCIATE / VEZETŐ ÜGYVÉD

Comme lors des années précédentes, la Banque nationale de Hongrie (« MNB »), disposant d'un droit exclusif de surveillance du système des intermédiaires financiers, a activement contrôlé l'activité des entités soumises à la législation du secteur financier lors de ces six derniers mois : environ 200 décisions portant sur la conformité aux obligations légales des institutions, leurs fonctionnements et leurs activités, ont été rendues dans le cadre de la surveillance prudentielle, la surveillance du marché et la protection des consommateurs. Les cas les plus significatifs sont surlignés ci-dessous.

Au regard des procédures relatives à la protection des consommateurs, la MNB a constaté des irrégularités et infligé des amendes dans divers cas. Les anomalies

portaient sur la violation des dispositions légales concernant les contrats conclus avec les clients - généralement en ce qui concerne le manque d'information préalable, les modifications des conditions générales concernant le taux d'intérêt des crédits, l'indication de l'exemple représentatif dans la communication commerciale et concernant l'indication du taux effectif globale (en hongrois : « THM »). Les montants des amendes pour la protection des consommateurs étaient compris dans une fourchette allant de cent mille forints à des dizaines de millions de forints.

Parmi les transactions autorisées, nous soulignons les suivantes :

(i) parmi le transfert de portefeuilles, les dépôts entre la succursale hongroise de BNP Paribas (le

cédant) et Magyar Cetelem Bank Zrt. (l'acquéreur) et le contrat conclu entre AEGON Magyarország Hitel Zártkörűen Működő Részvénytársaság (le cédant) et la Raiffeisen Bank Zártkörűen Működő Részvénytársaság (l'acquéreur) - en outre, les transactions de transfert concernant les créances en suspens ;

(ii) parmi les acquisitions nationales, l'acquisition de part sociale de 100 % de OTP Ingatlanlízing Zrt. par Merkantil Ingatlan Zrt., MARK Magyar Reorganizációs és Követeléskezelő Zártkörűen Működő Részvénytársaság par APS Investment Funds S.á.r.l. (à travers APS Investment s.r.o.), et Commerzbank Zrt. par Commerzbank AG; et

(iii) la fusion de l'UniCredit Leasing ImmoTruck Zrt. et UniCredit Ingatlanlízing Zrt.

Les procédures de surveillance plus importantes, ayant sanctionné des activités sans autorisation ni enregistrement, ont été appliquées par la MNB à l'encontre d'Altus Portfolio Kft., de FxLoop Investment Kft. et d'Atlantic Global Asset Management, S.A.. Le montant de l'amende la plus importante s'élevait à 91 millions de forints.

Au vu des décisions de surveillance, les institutions surveillées se doivent de continuer à respecter les règles de protection des consommateurs avec une attention toute particulière. Les mesures de surveillance micro-prudentielle de la MNB, protégeant les investisseurs et les consommateurs, préservent quant à elles la stabilité du système et la confiance des consommateurs, en accord avec les objectifs macros prudentielles. ■